MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Universite de Tunis

ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES DE TUNIS

ESSECT

DEUXIEME APPEL A CANDIDATURE

MASTERS DE RECHERCHE ET PROFESSIONNELS

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023/2024

L'Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis (ESSECT) annonce l'ouverture d'un deuxième appel à candidature à ses Masters professionnels et de recherche au titre de l'année universitaire 2023-2024 :

Masters de recherche:

- 1. Economie du Développement Régional (EDR)
- 2. Macroéconomie et Finance Internationale (MFI)
- 3. Mangement et Stratégies des Organisations (MSO)
- **4.** Décisions Marketing et Innovation (DMI)

Masters professionnels:

- 1. Îngénierie et Analyse Économique (InAE)
- 2. Digitalisation des Services (DDS). Important : voir note de bas de page¹
- **3.** Finance Digitale (Fintech)
- 4. Digital Management et Innovation (DMGI)
- 5. Gestion des Ressources Humaines : Dialogue Social et Négociation (GRH-DSN)
- **6.** Gestion des ONG

Ces formations s'adressent à des candidats ayant obtenu une licence² dans le domaine des sciences économiques ou de gestion. La sélection tiendra compte d'un score obtenu par le candidat. Le score sera calculé en fonction de la moyenne des trois années d'études en licence, de la réussite à la session principale ou de rattrapage, de la nature de la mention du résultat de fin d'année, du nombre d'années de redoublement ainsi que de la moyenne des trois matières jugées fondamentales pour la formation choisie (voir annexes).

Le dépôt des candidatures se fera au bureau d'ordre de l'ESSECT (horaire administratif) pendant la période allant du **11 au 16 septembre 2023.**

Pour avoir une idée sur nos offres de formation en master, veuillez visiter notre site web en cliquant sur les liens suivants :

- Guide des études en master pour l'année 2023-2024 (Cliquer ICI)
- Présentation vidéo des masters de l'ESSECT (Cliquer ICI)

Dossier à fournir :

Les candidats sélectionnés doivent déposer au bureau d'ordre de l'ESSECT les pièces suivantes :

- 1 copie conforme du diplôme du Baccalauréat ;
- 1 copie conforme du diplôme de Licence (ou de maîtrise);
- 1 copie conforme de tous les relevés des notes (y compris les années de redoublement) ;

¹ (IMPORTANT) Ce master est co-construit. Il s'adresse exclusivement aux candidats qui justifient des études supérieures d'au moins quatre années après le diplôme de baccalauréat (voir l'appel à candidature spécifique à ce master sur le site web de l'ESSECT:

https://essect.rnu.tn/useruploads/files/Appel%20%C3%A0%20Candidature%20DS-2023-2024.pdf

² Le format de ce communiqué s'adresse principalement aux étudiants ayant poursuivi une formation en licence. En revanche, les titulaires d'une maîtrise, d'un bachelor ou d'un diplôme national d'ingénieur peuvent également présenter leur candidature. Dans ce cas, ces candidats sont invités à vérifier si leur formation initiale est éligible pour accéder au(x) master(s) demandé(s) (voir annexe 2).

- 1 copie de la carte d'identité nationale ;
- 3 photos d'identité;
- 1 CV:
- Le formulaire de dépôt de candidature ;
- Une lettre de motivation éventuellement argumentée par les attestations de stages poursuivis au cours des études ;
- Justificatifs des activités en tant que membre actif d'un club des étudiants ou d'une association.

Annexe 1 : Calcul du score de sélection³

Le public cible des masters professionnels et de recherche est constitué par les étudiants titulaires, d'au moins, un diplôme de licence. Le parcours de formation de chaque étudiant est pris en considération pendant l'étape de la sélection (un croisement entre le parcours de formation en licence et le public cible des masters est fourni au niveau de l'annexe 2).

Ensuite, la sélection des dossiers se fait à partir du calcul d'un score. Ce score intègre :

- la moyenne des moyennes générales obtenues au cours des trois années de formation de licence
- un **bonus** qui tient compte de la session de réussite (principale ou de contrôle) et des mentions obtenues,
- un **bonus** qui tient compte de la moyenne de trois matières fondamentales (*la liste des matières fondamentales est fournie au niveau de l'annexe 3*) dans le cursus de l'étudiant,
- un **bonus** qui récompense les étudiants qui participent dans les activités des clubs et des associations, et enfin
- un malus qui tient compte du nombre de redoublements pendant les années de licence.

$$Score = (mm + b_{sp} + b_{Ment} + b_{Mfond} + b_{club} - r)$$

Avec:

11,000

• mm = 1/3 [Σ moyennes des trois années de formation en licence] : Note / 20;

• **b**_{sp}: Bonus associé à la réussite à la session principale (des trois années de licence), avec :

0,5 point si une seule session principale

 b_{sp} = 1 point, si deux sessions principales

1,5 point, si trois sessions principales

- **b**_{Ment}: bonus associé à la réussite avec mention Assez bien et plus. Pour chacune des 3 années de licence :
 - 1 point si la moyenne générale est comprise entre 12 et 13,99 (mention **Assez-Bien**);
 - 2 points si la moyenne générale est comprise entre 14 et 15,99 (mention **Bien**);
 - 3 points si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16,00(mention **Très-Bien**).
- **b**_{Mfond}: bonus associé à la moyenne de trois matières fondamentales dans le cursus de l'étudiant. Ces 3 matières sont fixées par le responsable du master, en coordination avec son équipe pédagogique (voir annexe 4).

³ Le calcul du score de sélection tel que détaillé dans cette section s'applique pour le cas des diplômes de licences. Pour les autres diplômes (maîtrise, bachelor...etc.), nous gardons le même esprit de calcul avec quelques adaptations (exemple : la moyenne des moyennes générales annuelles tient compte du nombre des années d'études supérieures).

Mfond=1/3 [Σ des notes des trois matières fondamentales]. Dans le cas où l'étudiant n'a pas étudié l'une de ces trois matières, la note correspondante sera nulle car il s'agit d'un pré-requis indispensable à la formation. Ce bonus est mesuré en se référant aux termes suivants :

$$b_{Mfond} = \begin{cases} 0 \text{ point, si } Mfond < 10 \\ 0.5 \text{ point, si } 10 \le Mfond < 12 \\ 1 \text{ point, si } 12 \le Mfond < 14 \\ 2 \text{ points, si } 14 \le Mfond \end{cases}$$

- **b**_{club}:un bonus de 2 points accordé aux étudiants qui sont membres actifs dans un club ou d'une association estudiantine (ESSECT ou autres). Ce bonus est aussi accordé aux joueurs d'une équipe nationale sportive (<u>Il faut obligatoirement fournir un document justificatif ou une attestation officielle</u>).
- **r**: malus qui tient compte du nombre d'années de redoublement (-2 points si l'étudiant a redoublé une seule année; 8 points si l'étudiant a redoublé deux années. Les étudiants qui ont redoublé plus de deux fois (3 redoublements et plus) ne pourront pas avoir accès à la présélection des masters).

Annexe 2 : Licences éligibles pour accéder aux Masters de recherche et professionnels

Masters	Licence 1	Licence 2	Licence 3	Licence 4	Licence 5	Licence 6
Economie du Développement Régional (EDR)	Analyse et Politique Economiques	Monnaie, Finance, Banque et Assurance	Ingénierie Economique et Financière	Business Economics	Finance	Management
Macroéconomie et Finance Internationale (MFI)	Analyse et Politique Economiques	Monnaie, Finance, Banque et Assurance	Ingénierie Economique et Financière	Business Economics	Finance	
Management et Stratégies des Organisations (MSO)	Management	Marketing	GRH	Finance	Toute licence en sciences de gestion	
Décisions Marketing et Innovation (DMI)	Marketing	Management	E-Business			
Ingénierie et Analyse Économique (InAE)	Analyse et Politique Economiques	Monnaie, Finance, Banque et Assurance	Ingénierie Economique et Financière	Business Economics		
Digital Management et Innovation (DMGI)	Management	Marketing	E-Business	GRH	Tous les licences/ Masters en sciences de gestion et en informatique de gestion	
Gestion des Ressources Humaines : Dialogue Social et Négociation (GRH-DSN)	GRH	Management	Marketing			
Digitalisation des Services (DDS)	Tous les diplômes de maîtrise, d'ingénieur, de master ou master M1, dans le domaine de l'Informatique ou Data Scien					
Management des ONG	Tous les diplômés des parcours de formation en sciences économiques et sciences de gestion					
Finance Digitale	Finance					



Master de recherche Master professionnel

Annexe 3 : Liste des matières fondamentales suivies en Licence

Masters	Matière 1	Matière 2	Matière 3		
Economie du Développement Régional (EDR)	Microéconomie 1 (L1)	Macroéconomie 1 (L1)	Anglais 4 (L2, S2)		
Macroéconomie et Finance Internationale (MFI)	Microéconomie 1 (L1)	Macroéconomie 1 (L1)	Business English (L3, S1)		
Mangement et Stratégies des Organisations (MSO)	Principes de gestion	Fondamentaux du management	Théorie des organisations OU Compétences entrepreneuriales Business plan financier		
Décisions Marketing et Innovation (DMI)	Principes de gestion	Marketing	Informatique		
Ingénierie et Analyse Économique (InAE)	(Microéconomie 1 + Microéconomie 2)/2	(Macroéconomie 1 + Macroéconomie 2)/2	Initiation à l'économétrie		
Digital Management et Innovation (DMGII)	Principes de Gestion	Initiation au langage de programmation OU Programmation événementielle	Marketing Digital OU Technologie numérique de l'information et de la communication OU Systèmes d'information		
Gestion des Ressources Humaines : Dialogue Social et Négociation (GRH-DSN)	GRH	ТНО	Droit du travail		
Digitalisation des Services (DDS)	Génie Logiciel	Programmation orientée Objet	Intelligence Artificielle		
Management des ONG	La moyenne des matières fondamentales n'entre pas dans le calcul du score pour ce master				
Finance Digitale	Gestion de portefeuille (S5)	Gestion des institutions financières (S5) Diagnostic Financier (S4)			

Master de recherche Master professionnel